



COLLECTION BOIS EXOTIQUE

TALI

Le bois exotique Tali, originaire d'Afrique, appelé également «ébène verte » est une espèce de bois très durable, stable, imputrescible qui peut donc, avec toutes ses qualités exceptionnelles, être une des espèces de bois les plus appropriées à l'aménagement extérieur et tout particulièrement à la réalisation de terrasses aux abords de piscines qui gagneront en esthétique et longévité.



NIOVÉ

Essence de bois provenant d'Afrique équatoriale, le Niové se démarque par sa qualité et sa durabilité. C'est un bois brun-jaune-orangé à brun-jaune-rouge, avec une belle densité et une dureté Monnin de 7,5.

De classe 4 (imputrescible) et relativement stable, le Niové est parfait pour une utilisation en extérieur comme en intérieur.

Le Tali donne un effet assez sombre une fois huilé, entre le Teck et l'ipé.



OKAN

L'okan est une essence de bois exotique originaire d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. Ce bois est très durable et appartient naturellement à la classe 5, ce qui signifie qu'il peut être utilisé en milieu marin et en eau saumâtre. On peut l'utiliser dans des environnements fortement exposés aux agressions, notamment pour les planchers et le bardage extérieur.



PLANCHER EXTÉRIEUR

Quelques unes de nos réalisations...



Plancher terrasse en Niove



Plancher terrasse en Tali

PARQUET INTÉRIEUR

Quelques unes de nos réalisations...



Parquet intérieur en Tali



Parquet intérieur en Okan

TECHNIQUES DE POSE EXTÉRIEUR



Pose par vissage :

Cette méthode fixe les lames de terrasse avec des vis en acier inoxydable pour une meilleure résistance à la corrosion. Les vis encastrées assurent une surface lisse et une tenue solide.



Pose par clips :

Les lames sont fixées à la structure de support avec des clips en acier inoxydable, invisibles sous les lames. Cela crée une surface durable et propre sans vis apparentes.



Pose façon pont de bateau :

Cette technique utilise du calfeutrage entre les lames pour créer des joints étanches, comme sur les ponts de bateaux. Idéale pour les terrasses proches de l'eau ou exposées à l'humidité.

TECHNIQUES DE POSE

INTÉRIEUR

Pose en parquet classique : La pose en parquet classique utilise des lambourdes comme support. Les lames de parquet y sont vissées, créant une surface stable et durable. Cette méthode traditionnelle est appréciée pour son caractère robuste et sa capacité à permettre des ajustements ou des réparations ultérieures.

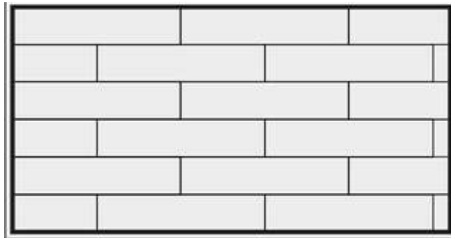


Pose par collage: La pose collée utilise de l'adhésif pour fixer le parquet directement au sol ou sur une sous-couche. Cette méthode assure une grande stabilité et réduit les bruits de mouvement. Elle convient aux zones à fort trafic et aux pièces humides, garantissant une durabilité accrue.

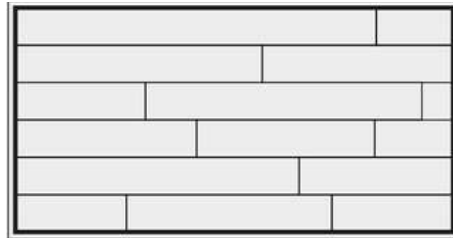


STYLES DE POSE

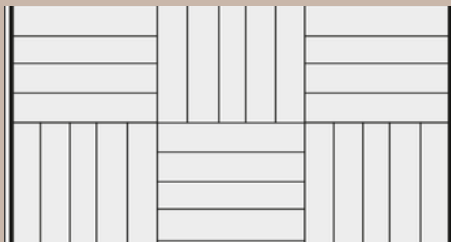
À joint régulier :



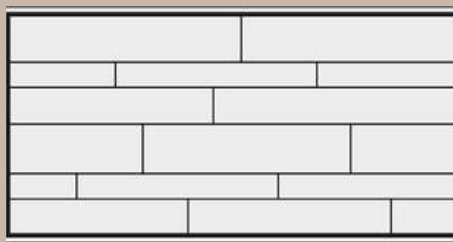
À joint perdu :



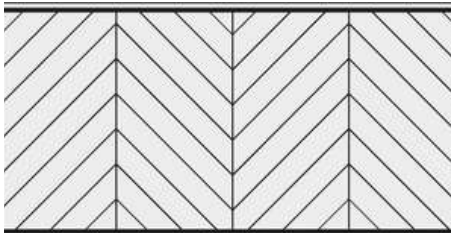
En damier :



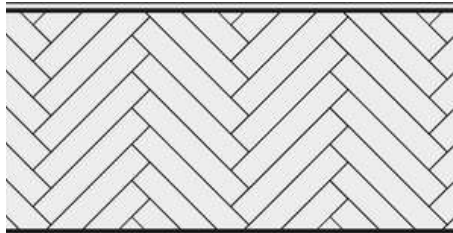
À la française :



En point de Hongrie :



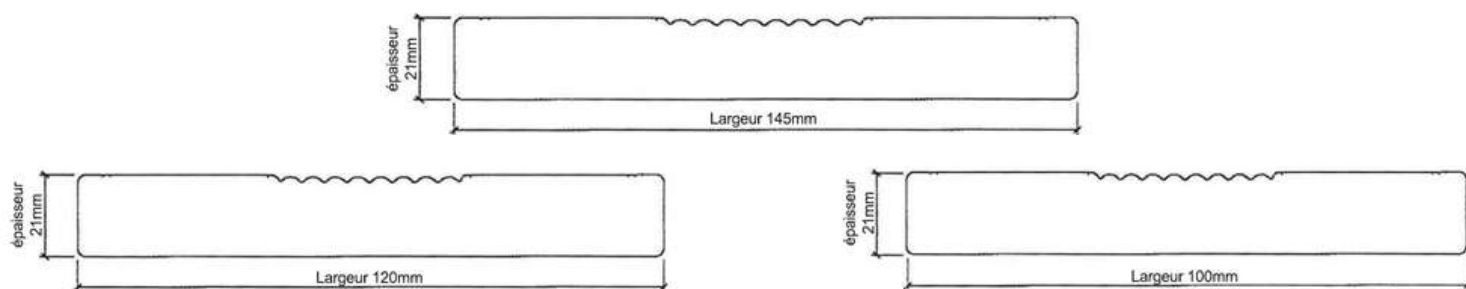
En épi :



PROFILS DES LAMES DE BOIS

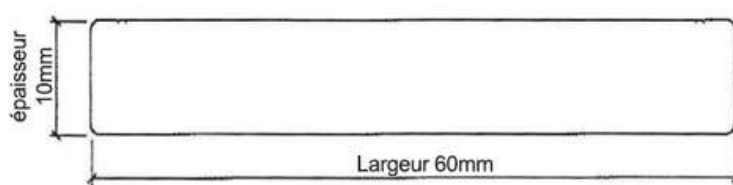
PLANCHER EXTÉRIEUR
PARQUET INTÉRIEUR
BARDAGE

Plancher extérieur

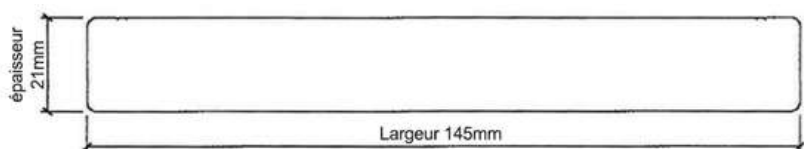


Les lames destinées à un usage **extérieur** ont une **face dotée d'un profil antidérapant**, ce qui garantit une sécurité accrue même par temps humide ou glissant.

Parquet intérieur



Bardage



Nos **lames de bardages** disposent d'un système de **rainure et de languette** pour un emboîtement sécurisé. Elles sont conçues avec une jointure en V.



FICHES TECHNIQUES DES ESSENCES

TALI
NIOVÉ
OKAN

Famille : ERYTHROXYLACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Erythrophleum suaveolens

Erythrophleum ivorense

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun

Aubier : bien distinct

Grain : grossier

Fil : contrefil

Contrefil : accusé

Notes : Bois brun jaune orangé à brun rougeâtre. Tali d'Afrique de l'Est plus clair.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 6 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité*	0,91	0,08
Dureté monnin*	9,2	2,7
Coeff. de retrait volumique :	0,57 %	0,12 %
Retrait tangentiel total (RT) :	8,4 %	1,2 %
Retrait radial total (RR) :	5,1 %	1,4 %
Ratio RT/RR :	1,6	
Pt de saturation des fibres :	26 %	

Stabilité en service : moyennement stable à stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression*	79 MPa	11 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique*	128 MPa	19 MPa
Module d'élasticité longitudinal*	19490 MPa	3224 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 103,4 mesuré à 2346 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable

Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)

Termites : classe D - durable

Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable

Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

Famille : MYRISTICACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : *Staudtia kamerunensis*

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rouge
Aubier : bien distinct
Grain : fin
Fil : droit
Contrefil : absent

Notes : Bois parfait brun jaune orangé à brun rouge veiné de sombre. Surface occasionnellement huileuse. Fil parfois ondulé.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 50 à 90 cm
Épaisseur de l'aubier : de 8 à 10 cm
Flottabilité : non flottable
Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité* :	0,88	0,06
Dureté monnin* :	7,5	2,9
Coeff. de retrait volumique :	0,56 %	0,07 %
Retrait tangentiel total (RT) :	6,0 %	0,8 %
Retrait radial total (RR) :	4,6 %	1,0 %
Ratio RT/RR :	1,3	
Pt de saturation des fibres :	24 %	
Stabilité en service : stable		

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression* :	88 MPa	10 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	151 MPa	23 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	18510 MPa	3100 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 118,3 mesuré à 2354 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable
Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)
Termites : classe D - durable
Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable
Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce
Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Présence de bois de transition de plus faible durabilité.

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation

Famille : FABACEAE-MIMOSOIDEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : *Cylicodiscus gabunensis*

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rouge
Aubier : bien distinct
Grain : moyen
Fil : contrefil
Contrefil : accusé

Notes : Odeur désagréable à l'état vert. Le bois parfait brun jaune devient brun rouge à l'air.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 90 à 150 cm
Épaisseur de l'aubier : de 5 à 8 cm
Flottabilité : non flottable
Conservation en forêt : bonne

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	Moyenne	Écart-type
Densité* :	0,91	0,10
Dureté monnin* :	10,3	3,4
Coeff. de retrait volumique :	0,61 %	0,10 %
Retrait tangentiel total (RT) :	7,9 %	1,0 %
Retrait radial total (RR) :	5,8 %	0,6 %
Ratio RT/RR :	1,4	
Pt de saturation des fibres :	25 %	

Stabilité en service : moyennement stable à peu stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	Moyenne	Écart-type
Contrainte de rupture en compression* :	82 MPa	12 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	134 MPa	23 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	22260 MPa	3348 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 1 - très durable
Insectes de bois sec : durable - aubier distinct (risque limité à l'aubier)
Termites : classe D - durable
Imprégnabilité : classe 4 - non imprégnable
Classe d'emploi : classe 4 - en contact avec le sol ou l'eau douce
Essence couvrant la classe 5 : Oui

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

En raison de sa forte densité et de sa dureté, cette essence couvre naturellement la classe d'emploi 5 (utilisation en milieu marin ou en eau saumâtre).

La durée de performance peut être modifiée par la situation en service (telle que décrite par la norme NF EN 335-1 de janvier 2007).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation
En cas d'humidification temporaire : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation
En cas d'humidification permanente : ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation



Contactez-nous

EMAIL

info@blbois.ma

SITE

www.blbois.ma

TELEPHONE

+212 5 37 62 81 09

ADRESSE

Douar Ouled Mellouk,
Km 1.5, Sidi Yahya Zaers
MAROC